

Interview Kelly PAWLAK, conseillère de prévention Fresnes sur Escaut



« Mes missions consistent à conseiller, mettre en place et suivre une politique de prévention en lien avec mon autorité territoriale »

Comment êtes-vous devenue conseillère en prévention ?

« Concrètement, j'ai d'abord été membre du comité technique puis Mme la Maire a souhaité mettre en place une équipe dédiée à la prévention. C'est lors de ma formation de conseillère de prévention, que j'ai eu un réel déclic. Soutenue par ma collectivité, j'ai été nommée sur cette fonction en 2017 et trois de mes collègues ont été formés assistant de prévention pour compléter l'équipe. Tout s'est enchaîné, l'élaboration et le suivi annuel du Document Unique, la mise en place des registres obligatoires, le suivi du plan de formation lié à la santé et sécurité au travail, la mise en place du plan de maîtrise sanitaire, l'ergonomie au travail, et d'autres projets qui ont vu le jour avec la participation du CDG 59.

Quelles qualités sont, selon vous, nécessaires pour exercer ce métier ?

Reconnu comme un métier aujourd'hui, j'exerce mes fonctions en m'y consacrant environ une journée par semaine. La

principale qualité c'est l'écoute, avoir une attention particulière aux conditions de travail de ses collègues. Il faut aussi savoir être force de propositions auprès de l'autorité afin de faire connaître la prévention autour de soi et relayer l'information.

Pouvez-vous nous décrire vos missions ?

Mes missions consistent essentiellement à conseiller, mettre en place et suivre une politique de prévention en lien avec mon autorité territoriale, conseiller, assister mes collègues de toutes filières et niveaux hiérarchiques confondus et actualiser le Document Unique (DU) pour améliorer les conditions de travail.

Avec le réseau de prévention, nous identifions les axes d'améliorations dans le DU. Par exemple, à partir du constat ci-après : risque avéré de non-port des EPI pouvant entraîner sanctions disciplinaires et/ou accident de travail, le réseau de prévention a permis de mettre en œuvre un plan d'actions en associant les collègues du terrain sur cette thématique.

Notre mission a consisté à rédiger un rapport d'analyse pour déterminer la cause de l'absence du port des EPI par mes collègues. Un groupe de travail s'est formé, un plan d'actions a été proposé et une campagne de sensibilisation a été menée. Cette campagne proposait de moderniser les tenues de travail et d'associer le personnel technique à la création d'un pack « habillement ». Après avoir rencontré l'ensemble des collègues concernés, ceux-ci ont été surpris mais très satisfaits de la démarche.

Le projet a fait l'objet d'une présentation auprès des élus et de la direction, d'un plan de financements sur 2 ans et surtout d'une

remise officielle du pack habillement brodé
aux couleurs de la commune !!!

**« La démarche de prévention est portée
par l'ensemble des élus et Madame la
maire y est très attentive »**

**Quel est généralement votre interlocuteur
au sein de la collectivité ? A qui rendez-
vous compte de vos observations de
terrain et de vos propositions ?**

Je travaille de concert avec Madame le maire, le DGS et l'élus référent à la sécurité. La démarche de prévention est portée par l'ensemble des élus et Madame le maire y est très attentive. L'organisation du réseau de prévention a été conçue de manière à « toucher » l'ensemble des services municipaux : un assistant de prévention représenté sur 2 ou 3 secteurs d'activités. Nous organisons une réunion trimestrielle afin de travailler les différentes thématiques de prévention ou de sécurité au travail.

**Comment s'organise votre relation avec
le Cdg 59 ?**

Lorsque qu'un projet se présage, nous sollicitons les professionnels de prévention du CDG59. Nous avons récemment renouvelé la convention de prévention avec le CDG 59 et une rencontre a eu lieu fin mars avec le médecin, l'infirmière et la préventrice du centre de gestion. Nous avons abordé les priorités souhaitées pour 2023/2024 en lien avec le plan santé. En 2024, nous souhaiterions mettre en place une journée « Bien-être au travail » dont le CDG 59 pourrait nous accompagner sur certaines actions ce jour-là. Je tenais à remercier le CDG pour son accompagnement pour dynamiser le Document Unique (Depuis 2018, près de 40% des observations ont pu être levées)

**Qu'est-ce qui vous plaît par-dessus tout
dans cette mission ?**

Ce qui me tient à cœur, c'est le développement de projets et d'œuvrer pour le bien-être au travail tout en continuant d'apporter une dynamique à la prévention et en étant soutenu par la maire et le DGS.

**Quelles difficultés pouvez-vous
rencontrer parfois ?**

Principalement de faire une place à la prévention dans le quotidien de mes collègues et d'arriver à communiquer autour de la prévention en associant un bon dialogue, les personnes ressources tout en améliorant les moyens de communication.

**En quelques mots que pourriez-vous dire
à de futurs assistants de prévention, pour
les inciter à se lancer ?**

Devenir assistant de prévention, c'est être volontaire et motivé par la réalisation de projets, c'est apprécier le dialogue collectif et c'est surtout exercer d'autres fonctions qui sortent du cadre de vos missions principales.

Et je terminerai par cette citation : « *La seule chose que l'on est sûr de ne pas réussir est celle que l'on ne tente pas* » et « *si tu penses que l'aventure est dangereuse, essaie la routine, elle est mortelle !* »

Merci Kelly à PAWLAK pour cet entretien.